

Unafam - Lettre de la Présidente - Décembre 2022

Si vous ne voyez pas ce message correctement, consultez-le en ligne



Riches de nos énergies, nous construisons demain

2022 fut pour tous, et encore plus pour ceux qui ont eu un problème de santé, l'occasion d'une réelle prise de conscience de la gravité des choses en ce qui concerne notre système de santé et de solidarité. **Nous ne pouvons considérer comme NORMAL** le manque de personnes formées et qualifiées auprès des plus vulnérables. La psychiatrie n'échappe pas aux dysfonctionnements du système. Ces derniers génèrent pour nos proches : perte de chance, rupture de soins, voire décès, perte de qualité de vie, aggravation des handicaps. Et aussi beaucoup de souffrance pour les personnes, pour leurs familles et pour les acteurs de terrain.

Malgré cela, nous regardons 2023 avec espoir. Il y a des lueurs qui brillent, comme sur notre carte de vœux ! Des lumières qui nous guident dans ce que nous vivons parfois comme un tunnel. Beaucoup de jeunes psychiatres, de jeunes chercheurs, sont passionnés par ce qu'ils font. Les [pairs aidants](#) sont de plus en plus présents dans les unités. Les adhérents des groupes d'entraide mutuelle (GEM) prennent la parole. Demain, la prestation de compensation du handicap ([PCH](#)) aide humaine sera accessible aux personnes présentant un handicap psychique, mettant ainsi fin à une discrimination. Des villes se mobilisent pour parler de la santé mentale. Des directeurs d'hôpitaux appellent au changement. La journée sur les Mesures d'anticipation en psychiatrie, très suivie, inaugure une attente forte concernant le respect des droits et le pouvoir d'agir. **Oui, il y a des pratiques inspirantes, des graines semées sur les territoires, donnons-leur la possibilité de pousser.**

2023 marquera l'année des 60 ans de notre association. Nombre de bénévoles ont porté des combats durant toutes ces années. Ma pensée se tourne vers eux. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui nous soutiennent aujourd'hui par leur engagement, leurs actions, et pour tout le temps qu'ils consacrent à la cause que nous portons. **Nous pouvons être fiers du chemin parcouru.**

2023 sera aussi l'année de construction de notre nouveau plan stratégique. Une opportunité de définir ensemble nos lignes d'action pour les 5 années à venir en tenant compte de la société qui est aujourd'hui la nôtre. Nous avons plusieurs défis à relever pour construire une Unafam incontournable, militante, bienveillante, une Unafam aux côtés des familles et de leurs proches, une Unafam aux côtés de ceux qui sont prêts à conduire un plan psychique capable d'innovations et de ruptures, un plan qui conjugue soins et accompagnements.

Je nous souhaite de faire de 2023 une année qui portera haut et fort les combats qui sont les nôtres. L'opération la plus compliquée dans tout processus de changement est de déconstruire l'existant sans en faire un terrain de ruines. En mettant en commun toute notre énergie, nous y arriverons.

■ Marie-Jeanne Richard, Présidente

 **Tous nos vœux pour 2023 !** 

A vous, bénévoles, j'adresse mes pensées les plus solidaires pour que ces fêtes de fin d'année se passent dans la sérénité. Quelles vous soient belles, à votre image.

A vous, professionnels, au nom de l'Unafam je vous remercie pour votre engagement à nos côtés. Nous avons tant à faire ensemble pour que les familles et leurs proches retrouvent #LaForceDAvancer.

Et vous, adhérents, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre [délégation](#) pour vous investir à nos côtés, ponctuellement ou à plus long terme, selon vos disponibilités, vos envies et vos compétences. Ensemble, nous réussirons 2023.

A vous, donateurs, merci. Quel que soit son montant, votre don nous aide à poursuivre nos actions. Au nom de toutes les familles je vous en remercie. Nous vous rappelons que votre [don](#) ouvre droit à un reçu fiscal (au titre de l'année 2022 pour tout don effectué avant le 31 décembre 2022) permettant une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre versement.

Brèves

Psychiatrie : agir enfin avant qu'il ne soit trop tard

Après la mobilisation des psychiatres d'exercice public du 29 novembre et celle de la Conférence nationale des Présidents de Commissions médicales d'établissements (CME) de Centres hospitaliers spécialisés (CHS), l'Association des établissements du service public de santé mentale (AdESM), avec son [communiqué](#) du 8 décembre, souligne la gravité et l'urgence de la situation du service public de psychiatrie, et reprend des points que porte l'Unafam depuis les dernières présidentielles : une politique de l'Etat érigeant la santé mentale des Français en Grande Cause Nationale, un plan à 5 et 10 ans de rénovation de la psychiatrie et de promotion de la santé mentale, et la création d'une Agence nationale de la santé mentale et de la psychiatrie. L'Unafam rappelle que la prévention, comme la réhabilitation, exige d'avoir une vision plus large que le tout sanitaire. Nous soulignons la nécessité d'inscrire la politique santé mentale et psychiatrie dans le champ des droits : on se soigne pour accéder à une vie choisie.

Inégalités en santé pour les personnes handicapées : un phénomène planétaire

Le Rapport mondial publié le 2 décembre par l'OMS montre qu'en raison des inégalités, l'espérance de vie de nombreuses personnes handicapées peut être jusqu'à 20 ans inférieure à celle des personnes non handicapées. Pour les personnes ayant un trouble de la santé mentale, la stigmatisation par les prestataires de soins de santé généraux est particulièrement pointée. Le rapport présente 40 mesures à prendre par les gouvernements dans le secteur de la santé, en s'appuyant sur les données les plus récentes issues d'études universitaires et de consultations avec les pays et la société civile, notamment les organisations représentant les personnes handicapées. [A lire ici \(en anglais\)](#).

Des "Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant" au printemps prochain

Annoncées par le Ministre de la Santé, les "Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant" qui se dérouleront au printemps prochain doivent permettre une réflexion transversale et globale sur la santé des enfants. Au sein du groupe de travail "Relever le défi de la santé mentale des enfants", la contribution de l'Unafam a été sollicitée pour "transformer profondément et durablement la pédiatrie et le système de soins aux enfants". Cette refondation prendra la forme d'une feuille de route. Nous rappelons que des mesures isolées les unes des autres seront insuffisantes. Un cadre dynamique et organisationnel global doit être pensé. [Lire le communiqué](#)

L'appel de Nantes : les collectivités mobilisées pour la santé mentale

L'Unafam a participé au premier colloque international et interdisciplinaire "Villes et santé mentale", qui s'est tenu les 1er, 2 et 3 décembre, à Nantes. L'objectif : affirmer que la santé mentale est aussi l'affaire des collectivités, un choix politique fort concrétisé par "l'appel de Nantes", pour lequel plus de 30 villes se sont engagées, ainsi que 3 réseaux de villes, en France, en Europe et à l'international. Lors de ce colloque, nous avons exhorté élus et décideurs à engager des actions pour que les approches à l'égard de la santé mentale et

de ses déterminants soient un axe fort des politiques publiques et pour que toutes les parties prenantes, dans tous les secteurs, s'engagent en faveur de la santé mentale et y consacrent des investissements. [Lire l'Appel de Nantes](#) / [Voir le colloque en replay](#).

Appel à participation : enquête nationale sur le diagnostic des troubles bipolaires

Les symptômes de la bipolarité sont communs avec de nombreuses autres maladies psychiatriques, rendant le diagnostic très difficile. La plupart des patients passent des années avant de bénéficier d'une prise en charge thérapeutique adaptée, ce qui a de profondes répercussions sur leur vie et celle de ceux qui les entourent. Il y a une réelle urgence à agir. C'est pourquoi Bipolarité France, la Fondation Deniker et l'Unafam lancent une enquête nationale anonyme pour améliorer le diagnostic et accélérer la prise en charge. Pour que cette enquête puisse faire évoluer les choses, nous encourageons toutes les personnes concernées à y répondre ! La restitution est prévue le 30 mars, Journée mondiale des troubles bipolaires. [Répondre à l'enquête](#)

Usagers des services de santé : des nouveaux outils pour faciliter l'engagement

La Haute Autorité de santé (HAS) publie trois nouveaux travaux pour faciliter l'information et la formation des usagers et de leurs associations : un [guide](#) de coopération entre la HAS et les usagers du système sanitaire, social et médico-social réactualisé, une [fiche](#) d'information complémentaire, précisant les modalités de participation des usagers et de leurs représentants et associations à l'élaboration des recommandations professionnelles dans le champ social et médico-social, et une [formation](#) en ligne sur l'évaluation des produits de santé pour aider les associations et collectifs à contribuer aux évaluations des médicaments, des dispositifs médicaux et actes professionnels de la HAS.

Groupes d'entraide mutuelle : un bilan en hausse mais encore disparate

Le bilan d'activité des Groupes d'entraide mutuelle (GEM) 2021 publié par la Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie (CNSA) démontre une augmentation du nombre de GEM (656 fin 2021), fréquentés par plus de 54 000 personnes. Il révèle toutefois des disparités importantes entre les régions, tant sur les montants des financements que sur la répartition des gem sur le territoire. [Lire le bilan](#) Par ailleurs, le bilan 2018-2022 publié par le Collectif National InterGEM (CNIGEM), dont l'Unafam est partenaire, en réponse à l'appel à projets de la CNSA, comptabilise plus de 172 GEM et plus de 540 acteurs des GEM formés en 5 ans pour faciliter la création et la pérennisation de ces structures. Une formation spécifique à destination des parrains est en cours d'élaboration en collaboration avec l'Unafam.

Appel à volontaires - le FIPHFP lance son comité des usagers

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) lance un appel aux volontaires pour participer à son tout nouveau comité des usagers, qui a pour objectif l'amélioration des compensations que le FIPHFP propose aux personnes en situation de handicap ayant un emploi dans l'une des trois fonctions publiques. Il est attendu des usagers membres de ce comité qu'ils expriment les attentes des personnes en situation de handicap et leurs expériences en tant qu'usagers de ce fonds. La présence de personnes représentant le handicap psychique est importante pour mieux faire connaître les besoins de compensation des troubles liés à ces maladies. Si vous êtes intéressés, contactez votre délégation (région ou département), qui a jusqu'au 6 janvier 2023 pour présenter des candidats.

Focus

Un webinar Unafam pour préparer l'après-soi

L'Unafam et Fragilis organisent, le 17 janvier de 17 à 19h, un webinar "Après nous ? Assurer l'avenir de notre proche vulnérable". Le souhait d'assurer l'avenir d'un proche en situation de handicap invite à organiser la réflexion autour de trois thèmes centraux : Comment assurer son lieu de vie ? Comment assurer ses ressources financières ? Comment assurer sa protection juridique ? Il s'agit à la fois d'accompagner le parcours de vie actuel de la personne vulnérable et d'anticiper les mesures à prendre pour préparer le futur. Ce webinar a vocation à éclairer le chemin des familles et des proches aidants par les apports et les témoignages de professionnels spécialisés. [S'inscrire](#)

Evénements

[Replay] Mesures d'anticipation en psychiatrie #MAP2022

Le 16 novembre dernier se tenait, au Ministère de la Santé et de la Prévention, la première journée d'étude nationale sur les mesures d'anticipation en psychiatrie (MAP). Pour (re)découvrir les interventions de Monsieur le Ministre François Braun, notre Présidente Marie-Jeanne Richard, de témoins, de praticiens, de pair-aidants, et les thématiques abordées, comme les enjeux éthiques et juridiques, les nouvelles pratiques d'anticipations... rendez-vous sur la chaîne YouTube de l'Unafam ! [Voir le replay](#).

Prix Vidéo Arts Convergences : les lauréats !

Depuis plusieurs années, l'Unafam soutient le Prix Vidéo Arts Convergences. La cérémonie de remise des Prix 2022 s'est tenue le 8 décembre au Cinéma Le Louxor à Paris. La sélection des très courts-métrages sur la santé mentale qui ont été primés est en ligne ! [Voir les vidéos primées](#)

Penser la santé mentale autrement : un livre pour changer les préjugés

Des personnes vivant avec un trouble psychique, des proches, touchés eux aussi par la réprobation, ont bien voulu sortir de l'ombre pour témoigner de leur expérience et suggérer des pistes de réponses contre la stigmatisation. Certains des plus grands experts en la matière, provenant du Québec, de la France et des Etats-Unis, ont également accepté de vulgariser leurs découvertes en matière de stigmatisation. Ce livre, écrit en collaboration avec l'Unafam, propose des solutions concrètes et accessibles qui visent à mettre fin à la stigmatisation, tant au sein des services de soins que du marché du travail, du système d'éducation et de la population en général. "*Préjugés, discrimination et exclusion en santé mentale - Pour en finir avec la stigmatisation*", sous la direction de Luc Vigneault et Tania Lecomte, Performance Edition, 264p.

[Save the date] SISM 2023

La prochaine édition des Semaines d'information sur la santé mentale se déroulera du 9 au 22 octobre 2023, avec pour thème : "À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit". Quelle est l'attention portée à la santé mentale à tous les âges de la vie, notamment pendant l'enfance, la jeunesse et la vieillesse ? Quels sont les environnements favorables qui permettraient à toute personne, qu'elle vive avec des troubles psychiques ou non, de pouvoir s'épanouir dans sa vie, quel que ce soit son âge, son parcours, ses conditions de vie et ses difficultés ? Nous vous donnons rendez-vous avec nos bénévoles partout en France pour des centaines de manifestations près de chez vous !

Agenda

Fermeture du siège

Comme chaque fin d'année, le siège national de l'Unafam fermera ses portes quelques jours. Cette année, la fermeture hivernale est prévue du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre inclus. Nos équipes auront plaisir à vous retrouver à partir du lundi 2 janvier et vous souhaitent une belle fin d'année.

Journées annuelles de l'AdESM

2-3 février - Lyon / [En savoir plus](#)

Congrès de l'Encéphale 2023

18-20 janvier – En ligne / [En savoir plus](#)

FAQ Service social

« Mon fils âgé de 30 ans et bénéficiaire de l'AAH est rattaché à notre foyer fiscal depuis cette année, des démarches complémentaires sont-elles à effectuer auprès de la CAF en lien avec ce rattachement fiscal ? » Mme F (80)

Oui en effet ! Votre fils va recevoir un formulaire de la CAF lui demandant de déclarer le montant exact de ses propres revenus de placement.

Les revenus de placement imposables des allocataires (intérêts, plus-values...) sont pris en compte pour le calcul des montants des prestations versées par la CAF.

Si la CAF reçoit directement les informations de la Direction générale des finances publiques, pour les personnes rattachées au foyer fiscal de leur parents, elle n'a pas la possibilité de distinguer les revenus de placement des parents, de ceux du bénéficiaire de l'AAH.

Il est alors important de renvoyer au plus vite, courant décembre si possible, ce formulaire dûment complété auprès des services de la CAF, afin que seuls ses revenus soient pris en

compte pour le calcul des prestations (les revenus de placement des parents n'étant jamais pris en compte dans le calcul de l'AAH)

Les informations fournies permettront de calculer ses droits à compter de janvier 2023 (payable le 5 février).

Attention, à défaut de renvoi au plus tard mi-janvier :

- Ses droits à l'AAH de janvier ne seront pas calculés : par conséquent, aucun droit au titre de janvier ne sera affiché dans la rubrique « Mon Compte » de manière à prévenir toute incompréhension ;
- En revanche, les droits aux aides au logement seront calculés sans tenir compte des revenus de placement.

- Lydia Bardin - Assistante sociale région hors Île-de-France – 01 53 06 30 91 - lydia.bardin@unafam.org

Ecoute-famille vous recommande

 Radio Pinpon : une radio web qui "donne la parole à ceux qui ne l'ont pas assez". Il s'agit des courtes émissions animées par des patients de l'Hôpital de Niort sur des thèmes qu'ils choisissent. [En savoir plus](#)

Formations pour les aidants

En attendant de vous retrouver en janvier avec de nouvelles dates de [formation](#) partout en France, l'Unafam propose des modules e-learning interactifs (quiz, témoignages, vidéos d'animation, cas pratiques) à réaliser à son rythme depuis un ordinateur, tablette ou téléphone. Ces formations en ligne sont accessibles à tous, gratuitement, sur notre plateforme [Form'Aidants](#) :

- [Les troubles psychiques : des clés pour comprendre](#) : Qu'est-ce qu'une maladie psychique ? Quelles en sont les caractéristiques ? Quelles sont les manifestations du handicap psychique ? Qu'est-ce que le rétablissement ? Ce module s'adresse à l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques, mais également à toutes celles et ceux qui souhaitent en savoir plus.
- [Les Schizophrénies](#) : Quels sont les symptômes, l'impact sur la vie des personnes touchées, les prises en charge qui concourent au rétablissement ? Ce module de formation répond à vos questions.
- [Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires](#) : Pour en savoir plus sur les phases de la maladie et les symptômes associés, sur les prises en charge qui concourent au rétablissement, pour découvrir les clés d'une communication efficace et s'exercer grâce à des cas pratiques.
- [Mieux accompagner son proche souffrant de dépression](#) : Pour comprendre les symptômes, les causes et les conséquences, connaître les prises en charge et apprendre à se préserver. Des cas pratiques l'aideront à ajuster sa communication et vivre plus sereinement la maladie au quotidien.

Unafam - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
12 Villa Compoint - 75017 Paris | 01 53 06 30 43 | www.unafam.org
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)